



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 24 février 2011

Les réserves naturelles gérées par la LPO, un an après Xynthia

Le 28 février 2010, la Charente-Maritime et la Vendée se réveillaient dans un paysage de désolation suite au passage de la tempête Xynthia et de la submersion engendrée.

La LPO a alors dû gérer une crise sans précédent sur les réserves naturelles nationales dont elle est gestionnaire.

La tempête Xynthia en chiffres :

10 ans après l'ouragan Martin

150 km/h de vent

102 de coefficient de marée

5 réserves naturelles touchées (les 2 de la Baie de l'Aiguillon, Lilleau des Niges, Moëze-Oléron, Marais d'Yves) ainsi que la station de lagunage à Rochefort

15 salariés à l'activité très perturbée

239 bénévoles en soutien sur les nombreux chantiers de nettoyage

Près de **550 000 euros** de dégâts (hors bâti)

97 animaux domestiques morts noyés

Après la gestion d'urgence pour la remise en état, les équipes de la LPO ont dû, pendant un an, faire face à la reconstruction de la défense de côte sur ces espaces, notamment sur les 3 réserves naturelles nationales de Lilleau des Niges (île de Ré), des Marais d'Yves et de Moëze-Oléron.

Les réserves naturelles gérées par la LPO, aujourd'hui

Réserve naturelle de Lilleau des Niges

Tout le linéaire de digue traversant la réserve a été détruit, avec notamment une brèche de 20 mètres linéaires. Malgré les difficultés rencontrées pour faire reconnaître la zone comme prioritaire, les travaux ont permis la reconstruction de ce linéaire. Cependant, sa solidité n'est pas assurée (carapçonnage et parapets manquants) sur son ensemble (plus de 2 km).

Réserve naturelle des marais d'Yves

Le cordon dunaire a été balayé et il présentait plusieurs zones de brèches. Les travaux ont consisté à remonter le sable sur tout le linéaire et à le mettre en défense afin d'éviter le piétinement pour une reprise rapide de la végétation et une restructuration de la dune. Cependant, un apport de sable conséquent reste nécessaire pour que ce cordon dunaire puisse assurer une première barrière efficace contre la mer.

Réserve naturelle de Moëze-Oléron

Côté continent, la digue à la mer a été totalement bouleversée, présentant là aussi plusieurs brèches. Les travaux ont permis la reprise d'une partie seulement de cette digue. Le linéaire situé le plus au sud, reste à retravailler. Quant aux zones reprises, elles présentent déjà des signes d'affaiblissement (érosion, glissement).



...tous nos communiqués sur www.lpo.fr... tous nos communiqués sur www.lpo.fr... tous nos communiqués sur www.lpo.fr...

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 24 février 2011

Quel avenir pour ces espaces ?

Face à la situation des réserves de Moëze-Oléron (côté continent) et d'Yves, la LPO propose que la défense à la mer soit déplacée en arrière de la défense de côte actuelle, dans le cadre du plan digue. En effet, une reconstruction à l'identique n'est plus pertinente dans le contexte d'élévation du niveau marin.

L'inondation des zones littorales les plus basses et des habitations qui y ont été dangereusement construites, est inéluctable. La mer en furie passe au-dessus de toutes les digues, qu'elles que soient leur résistance et leur hauteur.

Nous sommes donc prêts à accepter de nouvelles submersions marines entraînant à terme un recul du trait de côte pour ces zones tout en restant vigilants aux pertes d'habitats naturels que cela pourra entraîner. Il y a urgence en ce qui concerne le secteur d'Yves puisque la digue de retrait proposée, qui fait consensus localement, sera la défense de côte protégeant des zones urbanisées.

Les espaces naturels, aux premiers rangs desquels les réserves naturelles, ont, en effet, un rôle prépondérant à jouer dans la prévention des risques :

- comme espaces de délestage en protection de zones urbanisées situées en arrière, grâce à des casiers et des rétro-digues successives ;
- comme espaces de reconquête de la mer sur la terre.

Mais l'avenir de la prévention des risques et son organisation globale sur le littoral reste à construire. C'est la première fois depuis 2 000 ans en France, que la classe politique et l'opinion publique doivent prendre conscience que la période de conquête de terres sur la mer est sans doute révolue. Il s'agit maintenant de laisser la mer reconquérir les terres gagnées, là où les intérêts économiques et de sécurité publique ne sont pas concernés. C'est aussi cela la prévention des risques naturels face au changement climatique !

Allain Bougrain Dubourg
Président de la LPO

Légendes photos :

RN de Lilleau des Niges : digue de la réserve reprise après les travaux d'urgence

RN du Marais d'Yves : cordon dunaire entièrement repris et mis en défense

RN de Moeze-Oléron : digue de la réserve reprise et présentant déjà des signes de faiblesse

Contacts

Claire LUX

Attachée de presse LPO

01 42 73 56 10 / 06 34 12 50 69

Ségolène Travichon

Service espaces protégés LPO

05 46 82 12 34 / segolene.travichon@lpo.fr



Ligue pour la Protection des Oiseaux
Siège social national LPO • Fonderies Royales • BP 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX • Tél 05 46 82 12 34 • Fax 05 46 83 95 86 • www.lpo.fr • lpo@lpo.fr
Association reconnue d'utilité publique